

Limited Warranty for Boilers with Aluminum Heat Exchangers installed in a Residential Application

MODELS COVERED

This limited warranty is provided by Bosch Thermotechnology Corp. (BTC) and covers Bosch and Buderus branded boilers with aluminum heat exchangers excluding Boiler ZWB42-3A23S3124 _ Greenstar Combi 151p (Part number 7738100611) (hereinafter referred to as "Boiler") installed in a one or two family residential dwelling. This warranty is provided to the original purchaser of the Boiler as long as the Boiler remains installed at its original place of installation.

WARRANTY COVERAGE

REGISTER YOUR BOILER AND RECEIVE EXTENDED WARRANTY COVERAGE

BTC can better serve its customers if they register the product for warranty coverage. To register your Product, please visit <https://www.bosch-homecomfort.com/us/en/residential/professionals/bosch-home-comfort-pro>. The warranty on the Boiler is as follows:

IF YOU REGISTER ¹⁾

First Five Years - Limited Warranty

If the Warranty Registration process has been completed within 90 days of date of installation and BTC determines that the Boiler or any part of the Boiler has a defect in workmanship or materials, BTC, at its option, will repair or replace, including labor charges at BTC approved rates, the defective part for up to five years from the date of original installation, provided it is installed and properly maintained by a qualified heating contractor and the other conditions of this warranty are met.

Sixth through tenth year - Limited Warranty for Heat Exchanger

BTC warrants that the heat exchanger will remain free of leaks for ten years from the date of original installation provided that the Boiler is properly maintained by a qualified heating contractor and the other conditions of this warranty are met. If during this time BTC determines that the leak is the result of a defect in workmanship or materials, BTC, at its option, will repair or replace the heat exchanger. Labor charges are not included.

Eleventh year and beyond - limited Warranty for Heat Exchanger

Beginning on the eleventh year from the date of original installation and thereafter, BTC provides a limited pro-rated warranty for defects in the heat exchanger. If BTC determines that the leak is the result of a defect in workmanship or materials BTC will, at its option, repair the defective heat exchanger or replace it with the most comparable model available from BTC at the time of the replacement, provided that the purchaser pays for the proportionate charge set forth below. The proportionate charge is based on the current list price of the heat exchanger involved in the warranty claim (or the nearest comparable Bosch or Buderus model).

The purchaser is charged a percentage of the list price of the heat exchanger (at the time of the claim) as detailed below.

Years since installation	Percentage paid by purchaser
11	20%
12	40%
13	50%
14	60%
15 plus	75%

If the heat exchanger is no longer available, BTC will provide a new residential cast aluminum boiler at the then applicable retail price less the proportionate charge for the heat exchanger as set forth in the table above (the charge will be calculated using the last list price of the discontinued heat exchanger). Labor charges are not included.

OTHER BOILER SYSTEM COMPONENTS

The Boiler may be delivered with other boiler system components not manufactured by BTC ("Other Components"). Other Components are warranted by the manufacturer. BTC also will warrant the Other Components to be free from defects in workmanship and material for one year from the date of installation, provided they are installed and properly maintained by a qualified heating contractor and the other conditions of this warranty are met. If a defect exists in the Other Components, BTC will repair or replace them, if BTC determines that a defect in workmanship or materials exists.

IF YOU DO NOT REGISTER

First Year - Limited Warranty

BTC warrants that the Boiler and Other Components shall remain free from defects in workmanship and materials for one year from the date of original installation, provided they are installed and properly maintained by a qualified heating contractor and the other conditions of this warranty are met. If BTC determines that the Boiler, any part of the Boiler or Other Components has a defect in workmanship or materials, BTC, at its option, will repair or replace the defective part. Labor charges are not included.

Second through Tenth Year - Limited Warranty for Heat Exchanger

BTC warrants that the heat exchanger will remain free of leaks for ten years from the date of installation provided that the Boiler is properly maintained by a qualified heating contractor and the other conditions of this warranty are met. If during this time BTC determines that the leak is the result of a defect in workmanship or materials, BTC, at its option, will repair or replace the heat exchanger. Labor charges are not included.

Eleventh Year and Beyond - Limited Warranty for Heat Exchanger

Beginning on the eleventh year from the date of original installation and thereafter, BTC provides the same limited pro-rated warranty for defects in the heat exchanger as provided for Boilers that are registered (see above).

1) Failure to register eligible equipment will not diminish your warranty coverage if you purchased your eligible equipment in Florida, or another jurisdiction that prohibits conditioning a manufacturer's warranty upon product registration.

ITEMS NOT COVERED

This limited warranty does not cover the following circumstances:

1. Boilers installed in a building other than a one or two family residential dwelling, unless individual Boilers are installed for each dwelling unit.
2. Components or parts not provided by BTC.
3. Serviceable items and normal maintenance as required per the Installation Manual.
4. The workmanship of any installer. BTC disclaims and does not assume any liability of any nature for unsatisfactory performance caused by improper installation, repair or maintenance.
5. Any labor or material costs for removal, reinstallation, repair and replacement of the defective component or part unless otherwise provided above.
6. Transportation to BTC, if necessary.
7. Damage caused by excessive temperatures or pressures, fuel or gas explosion, electrochemical reaction, water and air impurities, electrical failures, flooding or acts of God.
8. Any damage or failure resulting from contaminated air, including, but not limited to, sheetrock and/or plasterboard particles, dirt or dust, introduced into the Boiler as well as any damage or failure resulting from hard water scale buildup on the inside of the heat exchanger tubes.
9. Except as set forth above related to Other Components, components of the boiler system, such as the coil, fire chamber, burner, electronic parts that are part of the heating system into which the Boiler is incorporated that are not Bosch products are not covered by this warranty and are limited to the warranty of the manufacturer of such components. In order to file a claim for warranty you should contact the manufacturer.
10. Shipping charges, delivery expenses or administrative fees incurred by the purchaser in repairing or replacing the Boiler.

CONDITIONS OF WARRANTY

The warranty herein is void under the following circumstances:

1. Any Boiler that is installed where polybutylene pipe without an oxygen barrier is used.
2. Any Boiler that is connected to any under floor radiant heating system that allows oxygen penetration of the system.
3. Failure or malfunction resulting from improper or negligent operation, accident, abuse, freezing, misuse, unauthorized alteration or improper installation, repair or maintenance. See the Manual for installation and maintenance information.
4. Any Boiler that is used or operated over its rated capacity
5. Any Boiler used with insufficient water or is operated with water or fuel additives that cause deposits or corrosion.
6. Any Boiler operation with anti-freeze that has not been approved by BTC (check your installation manual for an approved list) or any Boiler installed without a BTC supplied Low Loss Header (GB142 and GB162 models only).
7. Work performed without prior authorization or approval and without authorization/requisition number and without proper documentation verifying compliance with above terms.
8. Failure to follow requirements for water quality as outlined in the installation manual and supporting documentation.

LIMITED WARRANTY

OTHER THAN THE OBLIGATIONS OF BTC EXPRESSLY SET FORTH HEREIN, BTC DISCLAIMS ALL WARRANTIES, EXPRESS OR IMPLIED, INCLUDING BUT NOT LIMITED TO ANY IMPLIED WARRANTIES OF MERCHANTABILITY OR FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE. BTC'S SOLE OBLIGATION WITH RESPECT TO THE BOILER AND PURCHASER'S EXCLUSIVE REMEDIES ARE SET FORTH IN THE FOREGOING LIMITED WARRANTY. BTC SHALL NOT BE LIABLE FOR ANY INDIRECT, PUNITIVE, INCIDENTAL, SPECIAL, CONSEQUENTIAL OR SIMILAR DAMAGES INCLUDING, WITHOUT LIMITATION, INJURY OR DAMAGE TO PERSONS OR PROPERTY OR DAMAGES FOR LOSS OF USE, LOST PROFITS, INCONVENIENCE OR LOSS OF TIME. NOTE THAT ANY REPAIRED OR REPLACED PRODUCT WILL BE WARRANTED FOR ONLY THE UNEXPIRED TERM OF THE ORIGINAL WARRANTY.

Some states do not allow the exclusion of limitation of damages, or limitations on how long an implied warranty lasts, so the above limitations and exclusions may not apply to you.

WARRANTY CLAIMS PROCESS

If you have a warranty claim you should notify the heating contractor who installed your boiler and ask that the contractor notify the distributor from whom the contractor purchased the Boiler. If this action is not possible or you don't receive a response, contact Bosch Thermotechnology Corp., 50 Wentworth Avenue, Londonderry, NH 03053. To process your claim, you will need a copy of your original invoice or other proof of purchase and documentation showing the original installation date and location. The alleged defective components or parts must be returned to BTC in accordance with BTC procedure then in force for handling goods returned for the purpose of inspection to determine cause of failure (contact BTC if you have questions regarding the return process). If BTC determines that the returned components and/or parts are defective and that this warranty applies, BTC will furnish the repaired or replacement components and/or parts to an authorized BTC distributor who, in turn, will forward the components and/or parts to the heating contractor who installed your Residential Boiler.

Register Your Product Online

To help expedite future warranty claims, we recommend registering your Bosch product as soon as it is installed. To visit our online product registration portal, please scan this QR code.



Effective for sales on or after 07/01/2024

Garantie limitée pour chaudières avec échangeurs thermiques en aluminium installées pour une application résidentielle

MODÈLES CONCERNÉS

Cette garantie limitée est fournie par Bosch Thermotechnology Corp. (BTC) et concerne les chaudières des marques Bosch et Buderus avec échangeurs thermiques en aluminium, à l'exception de la chaudière ZWB42-3A23S3124_Greenstar Combi 151p (référence 7738100611), (ci-après dénommées « chaudière ») installées dans une habitation résidentielle d'une ou deux familles. Cette garantie est octroyée à l'acheteur initial de la chaudière tant que la chaudière reste installée à son emplacement d'installation d'origine.

GARANTIE

ENREGISTREZ VOTRE CHAUDIÈRE ET OBTENEZ UNE EXTENSION DE GARANTIE

BTC peut mieux répondre aux besoins de ses clients s'ils enregistrent leur produit pour bénéficier de la garantie. Pour enregistrer votre produit, veuillez vous rendre sur <https://www.bosch-homecomfort.com/us/en/residential/professionals/bosch-home-comfort-pro>. La garantie de la chaudière se présente comme suit :

EN CAS D'ENREGISTREMENT ¹⁾

Cinq premières années – Garantie limitée

Si le processus d'enregistrement de la garantie a été effectué dans les 90 jours qui suivent la date d'installation et que BTC détermine que la chaudière ou toute partie de la chaudière présente un défaut de matériaux, BTC, à sa discrétion, réparera ou remplacera la partie défectueuse, tout en prenant en charge les frais de main-d'œuvre aux taux approuvés par BTC, jusqu'à cinq ans à compter de la date d'installation initiale, à condition qu'elle soit installée et correctement entretenue par un chauffagiste qualifié et que les autres conditions de la présente garantie soient respectées.

De la sixième à la dixième année – Garantie limitée pour l'échangeur thermique

BTC garantit l'absence de fuite de l'échangeur thermique pendant dix ans à compter de la date d'installation initiale, à condition que la chaudière soit correctement entretenue par un chauffagiste qualifié et que les autres conditions de la présente garantie soient respectées. Si au cours de cette période, BTC constate que la fuite résulte d'une malfaçon ou d'un défaut de matériaux, BTC se réserve le droit de réparer ou remplacer l'échangeur thermique selon sa propre appréciation. Les frais de main-d'œuvre ne sont pas compris.

De la onzième année et plus – Garantie limitée pour l'échangeur thermique

À partir de la onzième année à compter de la date d'installation initiale et au-delà, BTC propose une garantie limitée au prorata pour les défauts liés à l'échangeur thermique. Si BTC constate que la fuite résulte d'une malfaçon ou d'un défaut de matériaux, BTC réparera, à sa discrétion, l'échangeur thermique défectueux ou le remplacera avec le modèle le plus similaire disponible au moment du remplacement, à condition que l'acheteur paie les frais proportionnels indiqués ci-dessous. Les frais proportionnels sont basés sur le prix catalogue actuel de l'échangeur thermique concerné par le recours à la garantie (ou du modèle Bosch ou Buderus comparable le plus similaire).

L'acheteur sera facturé sur la base d'un pourcentage du prix catalogue de l'échangeur thermique (au moment du recours), comme indiqué ci-dessous.

Années suivant l'installation	Pourcentage à payer par l'acheteur
11	20%
12	40%
13	50%
14	60%
15+	75%

Si l'échangeur thermique n'est plus disponible, BTC fournira une nouvelle chaudière résidentielle en fonte d'aluminium au prix de détail alors en vigueur, moins les frais proportionnels pour l'échangeur thermique, comme indiqué dans le tableau ci-dessus (les frais seront calculés sur la base du dernier prix catalogue de l'échangeur thermique indisponible). Les frais de main-d'œuvre ne sont pas compris.

AUTRES COMPOSANTS DU SYSTÈME DE CHAUDIÈRE

La chaudière peut être livrée avec d'autres composants du système de chaudière qui ne sont pas fabriqués par BTC (« autres composants »). Les autres composants sont garantis par le fabricant. BTC garantit également l'absence de malfaçons et de défauts de matériaux pour les autres composants pendant un an à compter de la date d'installation, à condition qu'ils soient installés et correctement entretenus par un chauffagiste qualifié et que les autres conditions de la présente garantie soient respectées. Si un défaut est présent sur les autres composants, BTC prendra en charge la réparation et le remplacement si elle détermine qu'il existe une malfaçon ou un défaut des matériaux.

EN CAS DE NON-ENREGISTREMENT

Première année – Garantie limitée

BTC garantit l'absence de malfaçons et de défauts de matériaux sur la chaudière et les autres composants pendant un an à compter de la date d'installation initiale, à condition qu'ils soient installés et correctement entretenus par un chauffagiste qualifié et que les autres conditions de la présente garantie soient respectées. Si BTC constate que la chaudière, toute pièce de la chaudière ou d'autres composants présentent une malfaçon ou un défaut de matériaux, BTC se réserve le droit de réparer ou remplacer la pièce défectueuse à sa propre appréciation. Les frais de main-d'œuvre ne sont pas compris.

De la deuxième à la dixième année – Garantie limitée pour l'échangeur thermique

BTC garantit l'absence de fuite de l'échangeur thermique pendant dix ans à compter de la date d'installation, à condition que la chaudière soit correctement entretenue par un chauffagiste qualifié et que les autres conditions de la présente garantie soient respectées. Si au cours de cette période, BTC constate que la fuite résulte d'une malfaçon ou d'un défaut de matériaux, BTC se réserve le droit de réparer ou remplacer l'échangeur thermique selon sa propre appréciation. Les frais de main-d'œuvre ne sont pas compris.

De la onzième année et plus – Garantie limitée pour l'échangeur thermique

À partir de la onzième année à compter de la date d'installation initiale et au-delà, BTC propose la même garantie limitée au prorata pour les défauts liés à l'échangeur thermique que celle prévue pour les chaudières enregistrées (voir ci-dessus).

1) Si l'équipement admissible n'est pas enregistré, la garantie ne sera pas amoindrie s'il a été acheté en Floride ou dans une autre juridiction qui interdit le conditionnement de la garantie du fabricant à l'enregistrement du produit.

ÉLÉMENTS NON COUVERTS PAR LA GARANTIE

Cette garantie limitée ne couvre pas les circonstances suivantes :

1. Chaudières installées dans un immeuble autre qu'une habitation résidentielle d'une ou deux familles, à moins que des chaudières individuelles ne soient installées dans chaque unité d'habitation.
2. Composants ou pièces non fournis par BTC.
3. Les éléments de maintenance et l'entretien normal conformément au manuel d'installation.
4. Le travail de tout installateur. BTC décline et n'assume aucune responsabilité de quelque nature que ce soit en cas de performance insatisfaisante résultant d'une installation, d'une réparation ou d'un entretien inapproprié(e).
5. Tout coût de main-d'œuvre ou de matériel pour le démontage, la réinstallation, la réparation ou le remplacement de composants ou pièces défectueux, sauf indication contraire ci-dessus.
6. Transport jusqu'à BTC, si nécessaire.
7. Dommages causés par des températures ou des pressions excessives, une explosion de combustible ou de gaz, une réaction électrochimique, la présence d'impuretés dans l'eau et dans l'air, des défaillances électriques, une inondation ou des cas de force majeure.
8. Tout dommage ou défaillance résultant de l'introduction dans la chaudière d'air contaminé, y compris, mais sans s'y limiter, de particules de Placoplatre/plaques de plâtre, de saleté ou de poussière, ainsi que tout dommage ou défaillance résultant de l'accumulation de tartre d'eau dure à l'intérieur des tubes de l'échangeur thermique.
9. À l'exception de ce qui est indiqué ci-dessus concernant les autres composants, les composants de l'installation avec chaudière, comme les serpentins, la chambre de combustion, le brûleur, les pièces électroniques faisant partie de l'installation de chauffage dans laquelle la chaudière est intégrée et qui ne sont pas des produits Bosch, ne sont pas couverts par cette garantie et sont limités à la garantie du fabricant de ces composants. Afin de faire valoir le droit à la garantie, contacter le fabricant.
10. Les frais d'expédition, les coûts de livraison ou les frais administratifs contractés par l'acheteur lors de la réparation ou du remplacement de la chaudière.

CONDITIONS DE LA GARANTIE

La garantie est annulée dans les circonstances suivantes :

1. Toute chaudière installée dans un endroit où des tubes en polybutylène sont utilisés sans barrière contre l'oxygène.
2. Toute chaudière raccordée à un système de chauffage par le sol qui permet la pénétration d'oxygène dans le système.
3. Défaillances ou dysfonctionnements dus à une utilisation inappropriée ou négligente, à un accident, un abus, au gel, à une utilisation erronée, à des modifications non autorisées ou à une installation, une réparation ou un entretien inapproprié(e). Voir le manuel pour les informations d'installation et de maintenance.
4. Toute chaudière utilisée ou exploitée au-delà de sa capacité nominale.
5. Toute chaudière utilisée avec une quantité insuffisante d'eau ou exploitée avec des additifs pour eau ou combustible provoquant des dépôts ou de la corrosion.
6. Tout fonctionnement de la chaudière avec de l'antigel qui n'a pas été approuvé par BTC (consulter le manuel d'installation pour obtenir la liste approuvée) ou toute chaudière installée sans une bouteille de découplage hydraulique fournie par BTC (modèles GB142 et GB162 uniquement).
7. Tout travail effectué sans autorisation ou approbation préalable, sans le numéro de réquisition/d'autorisation et sans les documents adéquats attestant de la conformité aux dispositions susmentionnées.

8. Le non-respect des exigences relatives à la qualité de l'eau comme décrit dans le manuel d'installation et la documentation complémentaire.

GARANTIE LIMITÉE

OUTRE LES OBLIGATIONS DE BTC EXPRESSEMENT EXPOSÉES DANS CETTE GARANTIE, BTC REJETTE TOUTES LES GARANTIES, EXPRESSES OU IMPLICITES, Y COMPRIS MAIS S'Y LIMITER, TOUTES LES GARANTIES DE VALEUR COMMERCIALE OU D'ADEQUATION POUR UN OBJET PARTICULIER. L'UNIQUE OBLIGATION DE BTC SE RAPPORTANT À LA CHAUDIÈRE ET LES RECOURS EXCLUSIFS DE L'ACHETEUR SONT EXPOSÉS DANS LA GARANTIE LIMITÉE SUSDITE. BTC N'EST NULLEMENT RESPONSABLE EN CAS DE DOMMAGES INDIRECTS, DISSUASIFS, ACCIDENTELS, SPÉCIAUX, CONSECUTIFS OU SIMILAIRES, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, DES BLESSURES OU DOMMAGES CAUSÉS AUX PERSONNES OU AUX BIENS OU DES DOMMAGES ENGENDRÉS PAR LA PERTE DE JUISSANCE, LA PERTE DE PROFITS, LA GÊNE OU LA PERTE DE TEMPS. IL CONVIENT DE NOTER QUE TOUT PRODUIT RÉPARÉ OU REMPLACÉ SERA GARANTI UNIQUEMENT POUR LE TERME NON EXPIRÉ DE LA GARANTIE ORIGINALE.

Certains États interdisent l'exclusion ou la limitation des dommages, ou la limitation de la durée d'une garantie implicite, c'est pourquoi les limitations et exclusions susmentionnées peuvent ne pas vous concerner.

PROCÉDURE DE RECOURS À LA GARANTIE

Si vous souhaitez avoir recours à la garantie, vous devez en informer le chauffagiste qui a installé votre chaudière et lui demander d'en informer le distributeur auprès duquel il a acheté la chaudière. Si cela n'est possible ou si vous ne recevez aucune réponse, contactez Bosch Thermotechnology Corp., 50 Wentworth Avenue, Londonderry, NH 03053. Pour pouvoir traiter votre recours, vous aurez besoin d'une copie de la facture originale ou d'une autre preuve d'achat ainsi que des documents indiquant la date et le lieu de l'installation originale. Les composants ou pièces présumé(e)s défectueux/défectueuses doivent être retourné(e)s à BTC, conformément à la procédure BTC alors en vigueur pour le traitement de marchandises retournées afin d'être inspectés pour déterminer la cause de la défaillance (veuillez contacter BTC pour toute question relative à la procédure de retour). Si BTC détermine que les composants et/ou pièces retournés sont défectueux et que cette garantie s'applique, BTC fournira les composants et/ou pièces réparés ou de rechange à un distributeur BTC agréé qui transmettra à son tour les composants et/ou pièces au chauffagiste qui a installé votre chaudière résidentielle.

Enregistrez votre produit en ligne

Pour faciliter les futurs recours à la garantie, nous recommandons d'enregistrer votre produit Bosch dès qu'il est installé. Pour vous rendre sur notre portail d'enregistrement de produit, veuillez scanner ce QR code.



S'applique à toute vente réalisée à compter du 07/01/2024.



BOSCH

Bosch Thermotechnik Corp
Londonderry, NH